

Le président de l'université de Rouen revient sur Parcoursup et ses limites

Mélanie BOURDON,

Élu en mai 2016 à la tête de l'université de Rouen, Joël Alexandre se voit aujourd'hui confronté à deux défis de taille : appliquer l'imparfait Parcoursup et imaginer, avec Caen et Le Havre, la future université normande.

Où en sont les étudiants de l'académie de Rouen ?

« La bonne nouvelle, c'est que nous avons pris tous les étudiants du secteur qui le souhaitent, sauf ceux inscrits en Staps (sciences et techniques des activités physiques et sportives). Malgré 630 places, il reste encore 850 élèves sur liste d'attente dont 433 de l'académie. »

L'algorithme de Parcoursup priorise la proximité géographique entre les étudiants et l'université, non ?

« En effet, pour cette année. Mais, contrairement à APB [Admission Post Bac, l'ancienne procédure d'admission, NDLR], Parcoursup prend en compte l'adresse des parents et non de l'étudiant. Ce qui peut défavoriser des élèves venant de bien plus loin qui pourraient être hébergés à Rouen dans de la famille. »

Parcoursup présente de nombreuses options de sélection : les notes, des évaluations des professeurs, des proviseurs... Qu'avez-vous choisi à Rouen ?

« On n'a pas appliqué complètement Parcoursup cette année. Par exemple, pour les filières sélectives, il y avait deux options, " oui " et " oui si ". Nous n'avons pas appliqué le " oui si " pour des problèmes de calendrier, il y avait trop de dossiers à examiner. Nous nous sommes concentrés sur les notes de première et de terminale. Nous avons donc pris également en compte les notes de français dans huit filières. »

Et les fameuses lettres de motivation, les avez-vous lues ?

« Non. D'une part, dans les milieux défavorisés, cela peut être un exercice complexe pour les élèves. Et puis, il est difficile pour nous de savoir si nous lisons une lettre écrite par un futur étudiant ou par ses parents. Certaines entreprises se sont même spécialisées dans la rédaction de ces lettres contre 40 € par lettre, sachant que chaque élève peut faire dix vœux... »

Combien de lettres avez-vous reçues ?

« 47 000, IUT compris, pour 27 000 candidatures ! »

Avez-vous déjà une bonne visibilité pour la rentrée ?

« Non, à ce stade ce ne sont pas des inscriptions mais des options. On ne verra clair qu'à la fin [21 septembre, NDLR]. Chaque année, parmi les étudiants dont les demandes sont validées, un pourcentage non négligeable ne vient pas s'inscrire. Parfois parce que le coût d'un logement est trop élevé pour les familles. De plus, 10 % des lycéens n'auront pas le bac [dont les résultats tombent vendredi, NDLR]. Par ailleurs, Parcoursup ne permet pas aux élèves de classer les vœux. On ne sait donc pas ce qu'ils vont choisir. Enfin, toutes les filières ne sont pas sur Parcoursup, en particulier les filières privées. Donc les élèves s'inscrivent en même temps dans le privé et sur Parcoursup. Ces filières ne sont pas soumises à notre calendrier et peuvent rendre leurs réponses très tard. Ce qui retarde encore la validation définitive des vœux. »

Finalement Parcoursup, plus simple ou plus compliqué qu'APB ?

« Cela semble plus simple pour gérer les filières en tension mais cela n'aurait pas dû être appliqué de façon générale à toutes les filières. Je regrette également qu'il n'y ait pas de classement des vœux mais c'est ce que souhaitait le législateur. Le ministère a mis en place un comité de suivi pour dresser le bilan. Nous ferons remonter tous ces éléments pour la rentrée 2019. »

Une fusion entre les universités de Rouen, Caen et Le Havre est-elle à l'ordre du jour ?

« Nous avons un certain nombre de dossiers communs. On sait qu'on doit travailler ensemble. Par exemple, quand on voit le nombre d'inscrits en licence d'allemand, on est tenté de la fermer et c'est la même chose à Caen mais il faut en maintenir au moins une pour ne pas réduire l'offre de formation. Malgré cela, je ne suis pas pour une fusion, nous devons plutôt trouver notre modèle normand. Les fusions qui ont fonctionné se faisaient à l'échelle d'une agglomération comme Lille, Lyon ou Strasbourg. Ici, nos établissements sont géographiquement distants. Il faut compter une heure à une heure et demie de trajet. Mais nous avons ouvert le débat il y a un mois en conseil d'administration en recevant Pierre

Denise, président de l'université de Caen. J'ai fait le même exercice au conseil d'administration de l'université de Caen la semaine dernière. Et nous lançons des assises les 5 et 11 octobre prochains. Nous souhaitons travailler ensemble. »

Un algorithme jugé trop subjectif

« On nous demande de sélectionner les étudiants qui entrent en L1, détaillait Pierre-Emmanuel Berche, maître de conférences au département de physique, le 4 avril lors d'une assemblée générale étudiante. *Comme nous ne sommes pas habitués à sélectionner des dossiers, on nous propose un onglet « aide à la décision ».* » Et c'est bien cet onglet, et surtout l'algorithme qu'il dissimule, qui fâche étudiants et enseignants. Dans la moulinette de cet algorithme doivent être rentrées les notes du lycéen de première et de terminale, ses résultats aux épreuves anticipées du bac mais également des évaluations du professeur principal sur ses compétences : engagement, esprit d'initiative ; capacité à s'investir ; méthode de travail ou encore autonomie. Enfin, le proviseur de lycée doit estimer s'il est capable de réussir et si son projet est cohérent. Chaque université attribue des coefficients à chaque note, chaque compétence pour affiner l'algorithme. « *Mais on ne note pas de la même manière dans tous les lycées.* » Une lettre de motivation accompagne chaque dossier, soit 47 000 cette année pour l'université de Rouen Et ces lettres doivent être transformées en données chiffrées cohérentes, définies par l'UFR, pour intégrer l'algorithme. Ce dernier tient également compte du lieu d'habitation des parents, et non plus de l'étudiant. Enfin, un pourcentage minimum défini d'élèves boursiers doit être reçu. Une demande louable mais appliquée mécaniquement, au détriment d'autres étudiants. Autrement dit, si ce pourcentage n'est pas atteint, l'algorithme sélectionnera des étudiants moins bien classés.